



DENHOLM

CERTIFICAT DE PUBLICATION

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DENHOLM

Aux électeurs de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, Sara Turpin, directrice générale, trésorière-greffière
de la susdite municipalité, que le conseil, à sa séance ordinaire du 4 MARS 2025

À adopter le règlement n 2025-02:

« RÈGLEMENT relatif à LA GESTION ET LA TARIFICATION DE LA LOCATION DE LA
SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL DE DENHOLM ».

Que les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la municipalité.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Sara Turpin,
Directrice générale, trésorière-greffière résidente de Val-des-Monts,
certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une
copie à chacun des endroits décrétés par le conseil municipal de Denholm.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5 MARS 2025_à 10h00


Sara Turpin, Directrice générale, greffière-trésorière

419, chemin du Poisson-Blanc
Denholm (Québec)
J8N 9C8
Tel 819 457 2992
Poste 205



DENHOLM